

CHALLENGE MINARELLI 2016 – 28^{ème} édition

SERIE NATIONALE LABELLISEE FFSA

Série Nationale enregistrée par la FFSA sous le numéro CK-14

REGLEMENT SPORTIF

ART. 1 : ORGANISATION

La série nationale Challenge MINARELLI 2016, catégories **KFS 150 Kg, KFS 160 Kg, X30 Senior, X30 Master, Rotax Max et Rotax Master** est organisé par EVOKART, 7, Z.A. Les Fossettes, 37360 SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER

ART. 2 : DEROULEMENT

La série nationale Challenge MINARELLI 2016 se déroulera en 4 courses sur les pistes de **LAVAL, ANGERVILLE, ANNEVILLE et MER**. Les ASK prendront en charge l'organisation des courses, assistées de l'équipe du Challenge.

ART. 3 : PARTICIPANTS

Les pilotes devront posséder une Licence Compétition Nationale de Karting FFSA validée 2016 et respecter les règlements de la FFSA parus dans le Règlement Sportif National 2016.

Les accompagnants des pilotes doivent être en possession d'au moins une Licence Personnel Satellite.

ART. 4 : ENGAGEMENT CHALLENGE

L'adhésion au Challenge est de 80 €uros T.T.C.

L'engagement par course pour les adhérents est de 95 €uros T.T.C. (droit de piste du samedi, transpondeur et numéros de course compris).

L'engagement par course pour les pilotes hors Challenge est de 120 €uros T.T.C. (droit de piste du samedi, transpondeur et numéros de course compris).

Clôture des engagements 10 jours avant chaque course, après cette date les inscriptions seront prises dans la limite des places disponibles et au plus tard le SAMEDI à 16 heures.

AFIN DE FACILITER LE TRAVAIL DES ORGANISATEURS, NOUS VOUS REMERCIONS DE CONFIRMER VOTRE INSCRIPTION AU PLUS TÔT.

ART. 5 : DEROULEMENT

Piste ouverte à l'entraînement le samedi.

Essais chronos le dimanche matin (1 séance par catégorie). Par groupes, si le nombre de participants dans une catégorie est supérieur à la capacité de la piste, l'ordre de passage sera tiré au sort.

Les courses se dérouleront en 2 manches de qualification de 10 tours, d'une pré-finale de 12 tours et d'une finale de 15 tours. Dans le cas où le nombre de participants dans une catégorie serait supérieur à la capacité de la piste, les pilotes seraient partagés en séries ou en poules. Suite aux séries ou poules, les premiers pilotes classés seront retenus pour la pré-finale et la finale A (dans la limite de la capacité de la piste sans jamais excéder 36 pilotes). Les concurrents suivants participeront à une pré-finale et finale de classement. Le nombre de tours des manches, de la pré-finale et de la finale pourra être modifié en fonction des impondérables (horaires, conditions climatiques).

En cas d'insuffisance de participants dans une manche, pré-finale ou finale d'une catégorie, la règle de cohabitation de la FFSA sera appliquée.

ART. 6 : GRILLE

Grille des manches qualificatives : suivant les essais chronométrés.

Grille de la pré-finale : suivant le résultat des manches qualificatives

Grille de la finale : suivant le classement de la pré-finale.

ART. 7 : ATTRIBUTION DES POINTS

Points des **manches** : 0 point au 1er / 2 points au 2ème / 3 points au 3ème et ainsi de suite par progression croissante d'1 point. En cas d'ex-æquo entre 2 ou plusieurs pilotes à l'issue des manches, ils seront départagés en fonction de leurs chronos.

Points de la **pré-finale** : 100 points au 1er / 95 points au 2ème / 92 points au 3ème / 90 points au 4ème / 89 points au 5ème et à suivre par ordre décroissant d'1 point par place jusqu'au dernier concurrent classé.

Points de la **finale** : 100 points au 1er / 95 points au 2ème / 92 points au 3ème / 90 points au 4ème, 89 points au 5ème et à suivre par ordre décroissant d'1 point par place jusqu'au dernier concurrent classé. Le classement final de la journée se fera selon l'ordre d'arrivée de la **finale**.

Un bonus de 5 points sera attribué aux pilotes ayant effectués le meilleur temps à l'issue des essais chronométrés.

Un bonus de 5 points sera attribué aux pilotes classés premiers au classement intermédiaire à l'issu des manches.

Seuls les pilotes adhérents aux Challenges marqueront des points pour le classement de la série nationale Challenge Minarelli (exclusivement pour les résultats postérieurs à la date de leur adhésion).

Une coupe sera remise aux trois premiers de la finale de chaque catégorie à chaque course.

Tout concurrent déclassé lors du contrôle technique d'une manche ou suite à une décision de la direction de course sera classé dernier de la manche en question.

Tout concurrent déclassé lors du contrôle technique de la pré-finale ou suite à une décision de la direction de course sera classé dernier de la pré-finale.

Tout concurrent déclassé lors du contrôle technique de la finale ou suite à une décision de la direction de course sera exclu de la finale.

ART. 8 : ENREGISTREMENT DU MATERIEL

Il est conseillé de faire enregistrer son matériel et de confirmer son engagement avant de prendre la piste pour les essais et dans tous les cas avant l'heure indiquée sur les horaires.

A titre exceptionnel, si un pilote est absent le samedi et s'il a prévenu EvoKart, l'enregistrement de son matériel pourra être effectué le dimanche matin avant les essais chronométrés.

ART. 9 : POINTAGE ELECTRONIQUE

Au moment de la confirmation de l'engagement, un transpondeur sera remis à chacun contre dépôt de la licence. Pendant l'épreuve, le transpondeur est sous la responsabilité du pilote. En cas de perte, il sera facturé 200 €uros.

La licence sera restituée contre retour du transpondeur. L'installation du transpondeur est obligatoire, à compter du samedi dès la première séance de l'après-midi.

ART. 10 : CONTROLE TECHNIQUE

Un contrôle technique pourra être effectué à l'arrivée des essais chrono ou à l'issue de chaque manche, pré-finale ou finale, quel que soit le classement du concurrent. Nous rappelons que certains systèmes d'acquisition de données sont rigoureusement interdits.

ART. 11 : CLASSEMENT FINAL DE LA SERIE NATIONALE CHALLENGE MINARELLI

Par addition des points acquis lors des 6 meilleurs résultats des 4 finales et des 4 pré-finales + les bonus de pole position et de classement intermédiaire.

En cas d'ex-æquo entre 2 ou plusieurs pilotes, le classement de la finale de la dernière journée du Challenge sera déterminant.

Seuls les pilotes adhérents à la série nationale Challenge MINARELLI 2016 seront dans le classement final.

Les pilotes non adhérents ne pourront pas prendre de points, exemple : Si un pilote non adhérent remporte une finale, le pilote arrivé second prendra les 100 points de la première place (si ce pilote est adhérent).

Un classement « Rookie » sera établi pour les pilotes participants pour la première fois au Challenge Minarelli.

ART. 12 : REMISE DES PRIX DU CHALLENGE

Remise de coupes et de lots répartis à tous les pilotes classés.

ART. 13 : RESERVES

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler un ou plusieurs articles ou extraits du Règlement Technique ou Sportif en cas de raisons majeures. L'organisation affichera les modifications avant le départ de la course.

Un concurrent ou son entourage ayant un comportement anti-sportif pourra se faire exclure du Challenge.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser ou exclure temporairement ou définitivement un participant au regard de son comportement.

Tout ce qui n'est pas prévu au présent règlement est formellement interdit.

ART. 14 : EQUIPEMENTS

Nous vous rappelons que l'équipement pilote est réglementé (Combinaison, casque, gants et chaussures montantes). Le port du pare-côtes et de la minerve est vivement conseillé. Veuillez consulter le Règlement Sportif et Technique National FFSA 2016.

ART. 15 : RECLAMATIONS :

Se référer aux articles du Règlement Technique et Sportif FFSA 2016.

REGLEMENT TECHNIQUE

KFS 150 Kg (REGLEMENT KFS 2016 VALIDE PAR LA F.F.S.A. SOUS LA REFERENCE CK-10)

- ART. 1 : CHÂSSIS et CARROSSERIE

Règlement Technique KFS 2016.

- ART. 2 : PNEUS

Pilote adhérent :

VEGA KFH : 4.60 AV / 7.10 ARR, 2 pneus avants + 2 pneus arrières neufs obligatoirement achetés à l'organisateur sur place lors de votre première course de l'année. Ce train de pneus sera le seul autorisé pour l'intégralité du Challenge.

1 pneu avant ou 1 pneu arrière pourra être enregistré en cas de crevaison.

Pneus pluie ou retaillés interdits. Tout procédé de traitement des pneus est strictement interdit.

Pilote non adhérent :

VEGA KFH : 4.60 AV / 7.10 ARR, 2 pneus avants + 2 pneus arrières (pas nécessairement neufs).

1 pneu avant ou 1 pneu arrière pourra être enregistré en cas de crevaison.

Pneus pluie ou retaillés interdits. Tout procédé de traitement des pneus est strictement interdit.

- ART. 3 : POIDS

150 kg minimum, Kart en ordre de marche avec pilote équipé.

- ART. 4 : MOTEUR

Règlement Technique KFS 2016.

- ART. 5 : CARBURANT

Seul le Sans Plomb 98 est autorisé conformément au règlement technique national FFSA 2016.

Aucune station-service n'est imposée pour la fourniture de l'essence.

Les seules huiles autorisées sont celles agréées CIK/FIA 2016.

- ART. 6 : CONTRÔLE TECHNIQUE

Le pilote ne pourra disposer que d'1 châssis et de 2 moteurs qui seront plombés ou numéros relevés.

Le pilote devra présenter son kart entièrement monté et prêt à prendre la piste.

Les 3 premiers de la finale seront contrôlés. Des contrôles inopinés et des substitutions pourront être effectués à tout moment lors de chaque journée.

KFS 160 Kg (REGLEMENT KFS 2016 VALIDE PAR LA F.F.S.A. SOUS LA REFERENCE CK-10)

- ART. 1 : CHÂSSIS et CARROSSERIE

Règlement Technique KFS 2016.

- ART. 2 : PNEUS

Pilote adhérent :

VEGA KFH : 4.60 AV / 7.10 ARR, 2 pneus avants + 2 pneus arrières neufs obligatoirement achetés à l'organisateur sur place lors de votre première course de l'année. Ce train de pneus sera le seul autorisé pour l'intégralité du Challenge.

1 pneu avant ou 1 pneu arrière pourra être enregistré en cas de crevaison.

Pneus pluie ou retaillés interdits. Tout procédé de traitement des pneus est strictement interdit.

Pilote non adhérent :

VEGA KFH : 4.60 AV / 7.10 ARR, 2 pneus avants + 2 pneus arrières (pas nécessairement neufs).

1 pneu avant ou 1 pneu arrière pourra être enregistré en cas de crevaison.

Pneus pluie ou retaillés interdits. Tout procédé de traitement des pneus est strictement interdit.

- ART. 3 : POIDS

160 kg minimum, Kart en ordre de marche avec pilote équipé.

- ART. 4 : MOTEUR

Règlement Technique KFS 2016.

- ART. 5 : CARBURANT

Seul le Sans Plomb 98 est autorisé conformément au règlement technique national FFSA 2016.

Aucune station-service n'est imposée pour la fourniture de l'essence.

Les seules huiles autorisées sont celles agréées CIK/FIA 2016.

- ART. 6 : CONTRÔLE TECHNIQUE

Le pilote ne pourra disposer que d'1 châssis et de 2 moteurs qui seront plombés ou numéros relevés.

Le pilote devra présenter son kart entièrement monté et prêt à prendre la piste.

Les 3 premiers de la finale seront contrôlés. Des contrôles inopinés et des substitutions pourront être effectués à tout moment lors de chaque journée.

ROTAX MAX (REGLEMENT DU CHALLENGE ROTAX MAX FRANCE 2016)

- ART. 1 : CHÂSSIS et CARROSSERIE

Règlement Technique du Challenge ROTAX MAX France 2016.

- ART. 2 : PNEUS

Pneus du Règlement du Challenge ROTAX MAX France 2016 : 2 pneus avants + 2 pneus arrières (pas nécessairement neufs) par course.

En cas de crevaison 1 pneu supplémentaire pourra être enregistré

Pneus pluie du Règlement du Challenge ROTAX MAX France 2016 : 2 pneus avants et 2 pneus arrières (pas nécessairement neufs) par course.

En cas de crevaison 1 pneu supplémentaire pourra être enregistré.

Tout procédé de traitement des pneus est strictement interdit.

- ART. 3 : POIDS

Poids du Règlement du Challenge ROTAX MAX France **2016** minimum, Kart en ordre de marche avec pilote équipé.

- ART. 4 : MOTEUR

Règlement Technique du Challenge ROTAX MAX France 2016.

Les moteurs Evo et non Evo sont autorisés.

- ART. 5 : CARBURANT

Seul le Sans Plomb 98 est autorisé conformément au règlement technique national FFSA 2016.

Aucune station-service n'est imposée pour la fourniture de l'essence.

Les seules huiles autorisées sont celles agréées CIK/FIA 2016.

- ART. 6 : CONTRÔLE TECHNIQUE

Le pilote ne pourra disposer que d'1 châssis et de 2 moteurs qui seront plombés et numéros relevés.

Le pilote devra présenter son kart entièrement monté et prêt à prendre la piste.

Les 3 premiers de la finale seront contrôlés. Des contrôles inopinés pourront être effectués à tout moment lors de chaque journée.

ROTAX MASTER (REGLEMENT DU CHALLENGE ROTAX MAX FRANCE 2016)

- ART. 1 : CHÂSSIS et CARROSSERIE

Règlement Technique du Challenge ROTAX MAX France 2016.

- ART. 2 : PNEUS

Pneus du Règlement du Challenge ROTAX MAX France 2016 : 2 pneus avants + 2 pneus arrières (pas nécessairement neufs) par course.

En cas de crevaison 1 pneu supplémentaire pourra être enregistré

Pneus pluie du Règlement du Challenge ROTAX MAX France 2016 : 2 pneus avants et 2 pneus arrières (pas nécessairement neufs) par course.

En cas de crevaison 1 pneu supplémentaire pourra être enregistré.

Tout procédé de traitement des pneus est strictement interdit.

- ART. 3 : POIDS

Poids du Règlement du Challenge ROTAX MAX France **2016** minimum, Kart en ordre de marche avec pilote équipé.

- ART. 4 : MOTEUR

Règlement Technique du Challenge ROTAX MAX France 2016.

Les moteurs Evo et non Evo sont autorisés.

- ART. 5 : CARBURANT

Seul le Sans Plomb 98 est autorisé conformément au règlement technique national FFSA 2016.

Aucune station-service n'est imposée pour la fourniture de l'essence.

Les seules huiles autorisées sont celles agréées CIK/FIA 2016.

- ART. 6 : CONTRÔLE TECHNIQUE

Le pilote ne pourra disposer que d'1 châssis et de 2 moteurs qui seront plombés et numéros relevés.

Le pilote devra présenter son kart entièrement monté et prêt à prendre la piste.

Les 3 premiers de la finale seront contrôlés. Des contrôles inopinés pourront être effectués à tout moment lors de chaque journée.

X30 SENIOR (REGLEMENT DU X30 CHALLENGE 2016)

- ART. 1 : CHÂSSIS et CARROSSERIE

Règlement Technique du Challenge X30 France 2016.

- ART. 2 : PNEUS

Pneus du Règlement du Challenge X30 France 2016 : 2 pneus avants + 2 pneus arrières (pas nécessairement neufs) par course.

En cas de crevaison 1 pneu supplémentaire pourra être enregistré

Pneus pluie du Règlement du Challenge X30 France 2016 : 2 pneus avants et 2 pneus arrières (pas nécessairement neufs) par course.

En cas de crevaison 1 pneu supplémentaire pourra être enregistré.

Tout procédé de traitement des pneus est strictement interdit.

- ART. 3 : POIDS

Poids du Règlement du Challenge X30 France 2016 minimum, Kart en ordre de marche avec pilote équipé.

- ART. 4 : MOTEUR

Règlement Technique du Challenge X30 France 2016.

- ART. 5 : CARBURANT

Seul le Sans Plomb 98 est autorisé conformément au règlement technique national FFSA 2016.

Aucune station-service n'est imposée pour la fourniture de l'essence.

Les seules huiles autorisées sont celles agréées CIK/FIA 2016.

- ART. 6 : CONTRÔLE TECHNIQUE

Le pilote ne pourra disposer que d'1 châssis et de 2 moteurs qui seront plombés et numéros relevés.

Le pilote devra présenter son kart entièrement monté et prêt à prendre la piste.

Les 3 premiers de la finale seront contrôlés. Des contrôles inopinés pourront être effectués à tout moment lors de chaque journée.

X30 MASTER (REGLEMENT DU X30 CHALLENGE 2016)

- ART. 1 : CHÂSSIS et CARROSSERIE

Règlement Technique du Challenge X30 France 2016.

- ART. 2 : PNEUS

Pneus du Règlement du Challenge X30 France 2016 : 2 pneus avants + 2 pneus arrières (pas nécessairement neufs) par course.

En cas de crevaison 1 pneu supplémentaire pourra être enregistré

Pneus pluie du Règlement du Challenge X30 France 2016 : 2 pneus avants et 2 pneus arrières (pas nécessairement neufs) par course.

En cas de crevaison 1 pneu supplémentaire pourra être enregistré.

Tout procédé de traitement des pneus est strictement interdit.

- ART. 3 : POIDS

Poids du Règlement du Challenge X30 France 2016 minimum, Kart en ordre de marche avec pilote équipé.

- ART. 4 : MOTEUR

Règlement Technique du Challenge X30 France 2016.

- ART. 5 : CARBURANT

Seul le Sans Plomb 98 est autorisé conformément au règlement technique national FFSA 2016.

Aucune station-service n'est imposée pour la fourniture de l'essence.

Les seules huiles autorisées sont celles agréées CIK/FIA 2016.

- ART. 6 : CONTRÔLE TECHNIQUE

Le pilote ne pourra disposer que d'1 châssis et de 2 moteurs qui seront plombés et numéros relevés.

Le pilote devra présenter son kart entièrement monté et prêt à prendre la piste.

Les 3 premiers de la finale seront contrôlés. Des contrôles inopinés pourront être effectués à tout moment lors de chaque journée.

ANNEXE de L'ORGANISATEUR

Le volume de culasse, ainsi que le diagramme de cylindre seront contrôlés selon la procédure du Règlement Technique National F.F.S.A. 2016.

ANNEXE FFSA

Dans le cadre des Coupes de Marque, les commissaires techniques officiels de la F.F.S.A. doivent avoir l'entière maîtrise de leur mission, de l'enregistrement du matériel jusqu'aux contrôles de fin d'épreuves. Les responsables de la Coupe de Marque, mandatés par écrit par l'organisateur de cette Coupe de Marque seront présents et agiront à tous les stades des vérifications, en accord avec les commissaires techniques officiels F.F.S.A.

Ils auront un rôle de consultant et seront chargés en particulier des interventions spécifiques à la Coupe de Marque (fourniture du Règlement à jour, plombages spécifiques, matériel de contrôle adapté, etc...).